



Commande payée sur internet mais jamais livrée

Par **sylyphan68_old**, le **10/08/2007** à **07:43**

Bonjour

Au mois de mars dernier, j'achetais des articles de fetes sur un site internet pour un montant de 49,30 €. Le montant m'a été débité dans les jours suivants sur ma carte bancaire. Après plusieurs mois, je restais toujours sans nouvelles, au mois de juin j'ai donc contacté le magasin à Paris pour avoir des nouvelles de ma commande, et depuis j'ai appelé une bonne dizaine de fois pour demander un remboursement, car suite à mes appels, ils m'ont informée que les articles sont épuisés. Le directeur du magasin m'a tutoyée d'office et m'a "juré sur sa tete" a plusieurs reprises que le cheque partait le jour meme.... Or nous sommes le 10 aout et je n'ai toujours pas été remboursée. Je suis persuadée qu'il n'a pas du tout l'intention de me rembourser et j'aimerais connaitre les moyens juridiques pour récupérer cet argent qui est le mien.

Merci d'avance si vous pouvez m'apporter votre aide.